

Ben Cramer

L'AFRIQUE DES MINERAIS STRATÉGIQUES

Du détournement des richesses à la culture de la guerre

GRIP

LES RAPPORTS DU GRIP 2018/8

© Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité

Chaussée de Louvain, 467
B-1030 Bruxelles
Tél.: (32.2) 241.84.20
Courriel: admi@grip.org
Site Internet: www.grip.org
Twitter : @grip_org
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est une association sans but lucratif.

La reproduction est autorisée, moyennant mention de la source et de l'auteur

Photo de couverture : Mine de charbon à ciel ouvert en Afrique du Sud. Le processus d'extraction du charbon peut rendre des réserves d'eau inutilisables pour l'irrigation, la consommation animale et humaine. (Crédit : *UN Photo/Gill Fickling*)

Prix : 6 euros

ISSN : 2466-6734
ISBN : 978-2-87291-143-1

Version PDF :
www.grip.org/fr/node/2720

Les rapports du GRIP sont également diffusés sur www.i6doc.com, l'édition universitaire en ligne.

Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles
www.educationpermanente.cfwb.be

Ben Cramer

L'AFRIQUE DES MINERAIS STRATÉGIQUES

Du détournement des richesses à la culture de la guerre

LES RAPPORTS DU GRIP 2018/08

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 4
Le chantier de la « géopolitique verte » 4
L'engrenage de l'insécurité globale 5

1. LA BANDE DES CINQ 6

2. LE DÉBAT ONUSIEN SUR LES RESSOURCES NATURELLES 8

3. L'AFRIQUE EST « MAL PARTIE » 10

4. ÉTATS FRAGILES ET DÉRIVE DU CONTINENT 12

5. L'AFRIQUE, FOIRE D'EMPOIGNE 14

6. LA RIVALITÉ WASHINGTON-PÉKIN 16

7. LA MONTÉE EN PUISSANCE D'AFRICOM 17

8. LE HUB DE DJIBOUTI : HAKUNA MATATA ? 19

9. LA FRANCE ET L'HÉRITAGE DE LA « FRANÇAFRIQUE » 21

10. LE PÉTROLE, NERF DE LA GUERRE 23

11. LA SÉCURISATION DES APPROVISIONNEMENTS ÉNERGÉTIQUES 25

12. LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE 27

13. LES GUERRES DE L'EXTRACTIVISME 30

14. LA GÉOLOGIE, ÇA SERT D'ABORD À FAIRE LA GUERRE 31

15. SHINKOLOBWE ET LES RÉACTIONS EN CHAÎNE 33

16. PELINDABA ET LES MAUVAIS JOUEURS 35

17. LES HABITS NEUFS D'UNE INSÉCURITÉ VERTE 36
Pour de nouveaux ministères 37
Pour des « Casques verts » régionaux 38
Pour financer les « Casques verts » ou « missions de paix » 38
Pour un moratoire comme en Antarctique 39

Si tu me laisses l'uranium,

Moi je te laisse l'aluminium.

Si tu me laisses tes gisements,

Moi je t'aide à chasser les Talibans.

Si tu me donnes beaucoup de blé,

Moi je fais la guerre à tes côtés.

Si tu me laisses extraire ton or,

Moi je t'aide à mettre le Général dehors...

Ils ont partagé le monde

Plus rien ne m'étonne...

Tiken Jah Fakoly[1]

Couverture arrière :

* Les chercheurs du Oxford Research Group à Londres sont Chris Abbott, Paul Rogers et John Sloboda, Beyond Terror: The Truth About the Real Threats to Our World, Random House, avril 2007.

** Sen Amartya, Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté. Paris, Odile Jacob, Poche, 2003.

1. Extrait de la chanson « Plus rien ne m'étonne » de l'auteur-compositeur-interprète ivoirien Tiken Jah Fakoly.

AVANT-PROPOS

Le chantier de la « géopolitique verte »

« Si au début des années 1990, nous avions suggéré que les problèmes relatifs *à l'environnement jouent un rôle déterminant dans l'émergence des conflits, on ne nous aurait pas cru. Je crois qu'aujourd'hui, cette idée fait partie de l'opinion reçue et que lorsque vous en parlez, les gens ont tendance à dire :* «Je sais de quoi il s'agit, ce n'est pas nouveau.» Curieusement, je crois que c'est un signe de réussite *»,* constate T. Homer-Dixon[2].

Difficile de parler de « réussite », mais depuis plusieurs décennies, les dégâts environnementaux de toutes natures, y compris l'accaparement des ressources, sont associés aux conflits. Au cours des années 1990, l'influence des phénomènes environnementaux (raréfaction des ressources, dégradation des sols, dérèglement climatique) sur l'instabilité et les insécurités a retenu l'attention de chercheurs. Parmi eux, Richard Ullman[3] et Arthur Westing[4]. Le biologiste britannique Norman Myers l'évoque en 2002 en rappelant qu'il fut le premier à avancer ce concept de « sécurité environnementale » au milieu des années 1970. Il analyse alors, pour le compte de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), les ressorts de la guerre de l'Ogaden entre l'Éthiopie et la Somalie. Cela fait belle lurette – depuis les travaux menés au sein de la commission mondiale sur l'environnement et le développement, et qui ont abouti au rapport Brundtland[5] – que les enjeux environnementaux ne sont plus dissociés des enjeux de sécurité.

La sécurité environnementale n'est plus taboue. D'autres instances s'en emparent. Lors de la dernière Conférence (annuelle) de Munich sur la sécurité[6], du 16 au 18 février 2018, « ONU Environnement » a organisé une table ronde en présence d'experts civils et militaires (mais sans représentant d'ONG) pour savoir s'il existe des approches environnementales capables de résoudre des problèmes de sécurité. Après Davos et Munich, le Forum de la paix de Paris de novembre 2018 confirme à son tour qu'une partie des élites mise sur le soft power, et qu'il est attractif de « réconcilier environnement et développement durable avec la diplomatie et la Paix », selon la formule d'une jeune participante.

2. T. Homer-Dixon, l'ex-directeur du Programme sur les études de la paix et des conflits de l'Université de Toronto.
3. Cf. «*Redefining Security* », International Security, été 1983.
4. Cf. *Global Resources and International Conflict*, publié par Oxford University Press, 1986.
5. Le rapport Brundtland, intitulé « Notre avenir à tous » (*Our Common Future*), a été rédigé en 1987 par la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies, présidée par la Norvégienne Gro Harlem Brundtland. Disponible sur http://data.grip.org/19870427-Rapport_brundtland.pdf
6. Munich Security Conference, https://www.securityconference.de/en

L’engrenage de l’insécurité globale



1. LA BANDE DES CINQ

L'éveil d'une « géopolitique verte » se confirme progressivement. Il est le résultat de la reconnaissance d'un certain nombre de phénomènes :

1. Nos environnements sont victimes des conflits armés, une réalité longtemps méconnue et dont l'occultation a suscité le besoin de piqûres de rappel, y compris de la part de l'ONU qui, dès 2001, célèbre tous les 6 novembre la « Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé »[7]. L'ampleur des impacts écologiques des guerres de « tous contre tous », qu'on peut aussi surnommer des « terricides », dépend des armes utilisées, de leur durée et des caractéristiques du milieu où elles se déroulent, comme l'a exposé (parmi tant d'autres) Arne Jernelov, qui dirigea en 1991 une équipe onusienne d'experts des dégâts de la première Guerre du Golfe.

   Nos environnements sont aussi victimes (quelquefois) d'un rapport quasi incestueux qu'entretiennent les institutions militaires et les acteurs industriels pour parvenir à leurs fins. Le scandale de l'agent orange a illustré le mélange des genres ou plutôt la répartition des tâches entre, d'un côté, les multinationales (vingt-six sociétés dont Monsanto et Dow Chemical) qui ont fabriqué le défoliant, et de l'autre, les aviateurs de la *US Air Force* à qui fut confiée une version spéciale de l'herbicide à finalité militaire. L'humanité a ainsi été témoin d'une connivence entre ceux qui infligent un mauvais traitement à la Terre, et ceux qui, au cours des 50 dernières années, ont été les champions de la déforestation à grande échelle (du Vietnam au Laos en passant par l'Afghanistan), de la pollution des sols en arrosant les champs de mines et d'engins explosifs. Bref, de la destruction à tous les étages, comme cela se pratique sur la plupart des théâtres d'opérations contemporains.

2. Dégâts collatéraux **:** nos environnements souffrent, enfin, des préparatifs de guerre. Il s'agit principalement de dégâts (physiques et psychologiques) qui sont occasionnés en temps de paix par des exercices, des manœuvres et des entraînements (bases militaires). Ceux-ci affectent souvent les civils (davantage que les militaires) qui vivent à proximité de territoires transformés pour de brèves périodes en champs de bataille. Les civils qui épousent des causes environnementales font partie des victimes, dont les journalistes et les travailleurs humanitaires. Selon un rapport de l'ONG *Global Witness* (relayées par *The Guardian* de Londres[8]), un militant est assassiné toutes les 48 heures. L'un de ses rapports montre une nette augmentation de ces morts à partir de 2002, parallèlement à l'intensification de la concurrence pour les ressources naturelles.

7. Journée internationale pour la prévention de l'exploitation de l'environnement en temps de guerre et de conflit armé, 6 novembre http://www.un.org/fr/events/environmentconflictday/

8. *207 environmental defenders have been killed in 2017 while protecting their community's land or natural resources*, https://www.theguardian.com/environment/ng-interactive/2017/jul/13/the-defenders-tracker

3. Les crises environnementales, y compris l'urgence climatique et l'urgence sociale (qui souvent se recoupent), sont des déclencheurs de conflits potentiels, présents et à venir **;** au mieux, des circonstances aggravantes. La dégradation de l'environnement et la diminution des ressources entraînent l'augmentation des tensions socio-économiques et accroissent les risques de recours à la force militaire. Nous verrons dans le cas africain jusqu'à quel point la compétition pour l'accès aux ressources naturelles ou matières premières joue le rôle d'étincelles vertes.

4. Les forces hostiles à toute préservation des équilibres des écosystèmes sont de plus en plus tentées de considérer que la capacité de dégrader nos environnements constitue en soi une arme de guerre ; qu'il y a intérêt d'un point de vue tactique ou stratégique à ce que l'environnement soit l'objet de manipulations. En guise d'illustration, le bombardement des digues du Nord Vietnam par la *US Air Force* dans le but d'inonder le delta du fleuve Rouge entre 1967 et 1969 ; ou encore en 1991, la mise à feu par l'armée irakienne de plus de 700 puits de pétrole… pour contaminer le sol, souiller le golfe Persique tout en provoquant un mini-hiver nucléaire dans l'atmosphère. Alors même qu'aucun instrument juridique – exceptée la convention ENMOD[9] – n'est à la disposition des défenseurs du droit pour dissuader les adeptes de ces modalités de sabotages et de destructions.

5. La « culture de l'armement » décrite et dénoncée en son temps dans le rapport Brundtland[10] est toujours présente ; à cette culture vient se greffer une « culture de la militarisation »[11].

9. « Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles », communément appelée « Convention ENMOD », entrée en vigueur le 5 octobre 1978 ; Lire à ce sujet Luc Mampaey, COP 21, ENMOD et le 6 novembre : la paix et la guerre pour enjeux, Éclairage du GRIP, 5 novembre 2015, https://www.grip.org/fr/node/1867

10. Cf. le chapitre 11 du rapport « Notre avenir à tous », 1987, la « bible » du développement durable, http://data.grip.org/19870427-Rapport_brundtland.pdf

11. Cf. Ben Cramer, *Guerre et Paix et Écologie*, éditions Yves Michel, 2014.

2. LE DÉBAT ONUSIEN SUR LES RESSOURCES NATURELLES

Le débat sur les ressources naturelles ne date pas d'hier. À l'ONU, l'une des premières batailles, qui a fait rage en 1954, se focalisait sur le droit des États à disposer de la pleine souveraineté sur leurs ressources naturelles ; elle se livre entre ceux qu'on ne désigne pas encore comme les « non-alignés » (la Conférence de Bandoeng ne se tiendra qu'en 1955) et les États-Unis. En 1962, l'Assemblée générale proclame la souveraineté permanente sur les ressources naturelles par le biais de la Résolution 1803 qui constitue une interprétation du principe de l'égalité souveraine des États[12] ; les États du « Tiers-Monde » proclament alors le droit à la nationalisation, à l'expropriation et à la réquisition. De même, il est stipulé sans ambiguïté que les accords relatifs aux investissements étrangers doivent être basés sur le respect intégral de la souveraineté des peuples vis à vis de leurs richesses et leurs ressources. Ces principes sont énoncés au lendemain de l'opération « Ajax » menée par le Royaume-Uni et les États-Unis en 1953, et exécutée par la CIA et le MI-6[13], pour mettre un terme à la politique nationaliste du Premier ministre iranien M. Mossadegh et préserver les intérêts occidentaux dans l'exploitation des gisements pétrolifères en Iran.

Une majorité d'États du Sud (le G-77) perçoivent leurs ressources naturelles comme un capital national stratégique lié à leur souveraineté et qui doit rester à la disposition exclusive des intérêts nationaux. C'est en fonction de cette vision et des contradictions dans la gouvernance (où la « malédiction géologique » la dispute à la « malédiction des dirigeants ») que la gestion des ressources naturelles rime davantage avec conflit qu'avec coopération.

Le lien de causalité entre le déclenchement de conflits armés et la présence de ressources naturelles est-il à démontrer ? Certes, il est difficile de classifier les conflits en fonction d'un seul paramètre. Toutefois, entre 1990 et 2002, la planète a connu au moins 17 conflits dans lesquels l'abondance de ressources naturelles a constitué le facteur majeur. Les études menées par les agences onusiennes, dont le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), montrent que plus de 60 % des conflits armés internes de ces 60 dernières années ont été liés de près ou de loin aux ressources naturelles, que ce soit l'eau, le bois de construction, le pétrole, les diamants en Angola et en Sierra Leone –, l'or au Ghana et au Mali, le bois et les diamants au Libéria, l'uranium au Niger, au Malawi et en Namibie, le cuivre, l'or, le cobalt et le bois

12. Résolution 1803 (XVII) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1962 : « Souveraineté permanente sur les ressources naturelles », https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/NaturalResources.aspx

13. Opération dont le nom de code fut TP-AJAX ; « TP » signifiant « Tudeh Party » et « Ajax » faisant allusion au produit de nettoyage « Ajax » du groupe Colgate-Palmolive.

en République démocratique du Congo (RDC, 176e au classement IDH en 2018) ou les phosphates au Sahara occidental. Tous ou presque ont été au centre de conflits civils et dans certains cas, le théâtre d'incursions soutenues par des États voisins ou « parrains » attitrés.

Depuis les premières interventions au Kosovo à la fin des années 1990, une branche spécifique du PNUE s'interroge sur ces liens entre ressources naturelles et conflits. En 2012 paraît le « Guide pratique pour la prévention et la gestion des conflits liés à la Terre et aux ressources naturelles »[14], édité par l'ONU. Six ans plus tard, en octobre 2018, un débat est organisé au Conseil de sécurité autour du thème « Maintien de la paix et de la sécurité internationales : ressources naturelles et conflits »[15]. Le sujet est donc loin d'être épuisé.

Tableau 1. Guerres civiles récentes et troubles internes alimentés par les ressources naturelles, sélection de cas africains

Pays	Durée	Ressources
Angola	1975-2002	Pétrole, diamants
Rép. Démocratique du Congo	1996-1998, 1998-2003 2003-2008	Cuivre, coltan,diamants, or cobalt, bois, étain
Rép. du Congo (Brazzaville)	1997	Pétrole, diamants
Côte d'Ivoire	2002-2007	Diamants, cacao, coton
Libéria	1989-2003	Bois, diamants, fer, huile de palme, cacao, café, caoutchouc, or
Sénégal - Casamance	1982	Bois, noix de cajou
Sierra Leone	1991-2000	Diamants, cacao, café
Somalie	1991	Poissons, charbon de bois
Soudan	1983-2005	Pétrole

Source **:** « Du conflit à la consolidation de la paix : Le rôle des ressources naturelles et de l'environnement », Programme des Nations unies pour l'environnement, 2009, p. 11. http://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/7867

14. « Guide pratique pour la prévention et la gestion des conflits liés à la Terre et aux ressources naturelles », disponible sur http://data.grip.org/2012-Terre-et-conflits.pdf

15. 16 octobre 2018, « Le Conseil de sécurité se penche sur le rôle des ressources naturelles comme facteurs de conflits », https://www.un.org/press/fr/2018/cs13540.doc.htm

3. L'AFRIQUE EST « MAL PARTIE »[16]

C'est bien dans le Sud que se dessine l'avenir des principales sécurités humaine, alimentaire, sanitaire, économique, énergétique, culturelle ou… environnementale. Le continent africain ne représente pas tout le « Sud », qui est la nouvelle dénomination du « tiers-monde » ou des « non-alignés » ou encore du G-77 – qui regroupe actuellement 134 pays membres –, mais c'est ce Sud-là qui est la victime désignée de ce « grand pillage », que décrit l'ouvrage d'Ugo Bardi, du Club de Rome[17].

Nous insisterons sur le fait que ce continent concentre les principaux facteurs d'insécurité dont la rivalité et la lutte à mort pour les ressources ; des ressources en voie de disparition définitive. En attendant, les États qui disposent de ressources pétrolières, de minerais stratégiques, de pierres précieuses (diamants) ou d'autres ressources « pillables » tels le bois ou le cuivre, risquent quatre fois plus de faire les frais d'un conflit armé qu'un État qui en est dépourvu, selon les estimations de la Banque mondiale. Pire encore : les conflits armés les plus susceptibles de se reproduire sont ceux, précisément, qui impliquent des ressources naturelles. Et ce risque se situe dans les cinq années qui suivent un accord de paix (si accord il y a). À ce propos, le contraste est saisissant entre le succès du processus de paix au Mozambique (180e au classement IDH en 2018), un pays largement dépourvu de ressources, et les échecs répétés des tentatives de « pacification » en Angola.

Les dépenses militaires du continent africain ont augmenté de 28 % sur la période 2008-2017[18]. Parallèlement, le continent abrite le plus grand nombre d'opérations de maintien de la paix (OMP) et accueille à peu près la moitié des opérations de maintien de la paix menées par l'ONU à travers la planète. L'Afrique totalise par la même occasion et à elle seule le plus grand nombre de résolutions du Conseil de sécurité sur les questions de paix et de sécurité internationales. Le paradoxe n'est qu'apparent. Il faut souligner, comme le fait l'institut suédois SIPRI, qu'entre 2008 et 2017, plusieurs pays africains – l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Congo, le Ghana, le Mali, la Namibie, le Niger, la RDC, la Tanzanie notamment – ont plus que doublé leurs budgets militaires[19] et, dans la plupart des cas, l'explosion des moyens alloués aux forces de défense correspond à la découverte de richesses dans les sous-sols.

16. Cf. référence à l'ouvrage « L'Afrique noire est mal partie » de l'agronome René Dumont paru en 1962 aux éditions du Seuil et qui fit scandale à l'époque ; préfacé par Jean Ziegler lors d'éditions ultérieures.
17. Cf. « Le grand pillage – Comment nous épuisons les ressources de la planète », Les Petits Matins, Paris, 2015.
18. Cf. *Dépenses militaires, production et transfert d'armes – Compendium 2018*, Rapport du GRIP, 2018/3, https://www.grip.org/fr/node/2591
19. SIPRI Military Expenditure Database, https://www.sipri.org/databases/milex

L'Afrique compte pour un tiers des conflits armés répertoriés sur le globe et ces conflits, dans leur majorité, ont un rapport direct avec les productions minières ou pétrolières. En 2011, la Banque mondiale estimait que 90 % des conflits civils ayant éclaté au début du XXIe siècle se sont produits dans des pays ayant déjà vécu une guerre civile. Parmi ces pays, la plupart est richement dotée en ressources naturelles, notamment minières et pétrolières. Comme l'expose à grands traits le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres : « Depuis 1990, 75 % des guerres civiles en Afrique ont été partiellement financées par les revenus provenant de ressources naturelles »[20].

Bien qu'il soit difficile de cataloguer les différentes formes de tensions, les ressources naturelles :

- attisent les différends frontaliers, terrestres ou maritimes ;
- favorisent des tentatives séparatistes comme le Biafra en 1967, la Casamance (coincée entre la Guinée-Bissau et la Gambie) en rébellion depuis 1982, le Soudan du Sud (187e au classement IDH en 2018), le Cabinda en Angola, le Mali avec l'Azawad et le MNLA, ou encore le Cameroun ;
- attisent les convoitises étrangères du fait de leur abondance ;
- exacerbent donc à la fois les conflits régionaux (la seconde guerre du Congo de 1998 à 2002 impliqua neuf pays africains et près d'une douzaine de groupes armés) et internationaux.

20. « Ressources naturelles : le chef de l'ONU plaide pour la coopération afin d'éviter des conflits », *ONU Info*, 16 octobre 2018.

4. ÉTATS FRAGILES ET DÉRIVE DU CONTINENT

Ces situations d'insécurité majeure, dont l'urgence climatique, prennent une dimension particulière sur un continent qui compte le plus grand nombre d'États faillis, et dont les habitants sont les premières victimes.

Dès 2005, le think tank *Fund for Peace* (FPP), fondé par le professeur Samuel Huntington, et le magazine *Foreign Policy* mettaient au point le *Failed States Index* ou index des États en faillite. Cette dénomination n'a plus cours aujourd'hui. On préfère parler d'États « fragiles ». L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) base son rapport annuel[21] sur les données fournies par la Banque mondiale, et établit sa propre liste d'États « fragiles ». Le FPP recourt donc à une nouvelle classification en distinguant le degré de « situations critiques ». En 2018, huit États africains figurent parmi les 12 États en « situation critique » (*high alert*) ou « très critique » (*very hight alert*). Si la profusion de listes est source de confusion, il est difficile de dresser une typologie parmi les États « anarchiques » comme la Somalie qui sont dépourvus de gouvernement central, les États « fantômes » telle que la RDC qui assurent uniquement la protection du président et de son clan, les États « capturés » comme le Rwanda, ou les États « avortés », qui ont failli avant d'être consolidés comme l'Angola[22].

Ces considérations nous importent car nul ne peut nier les interconnections entre les dimensions de fragilité (économique, politique, environnementale) et l'état de la violence dans une zone donnée. Certains observateurs rejoignent la thèse de l'ancien sénateur américain Chuck Hagel, pour qui les défis posés à la sécurité des États-Unis viendront des États faibles et non des puissances rivales. D'autres sont moins catégoriques mais s'accordent pour estimer que les défaillances de ces États en déliquescence représentent des bombes à retardement. En effet, le phénomène est contagieux et se propage (de la Sierra Leone au Libéria en passant par la Côte d'Ivoire...) à l'instar des épidémies ; ou selon la formule « *The proper way to think about 'weak state risk' is in terms of a risk cascade* ». Quoi qu'il en soit, certaines « fragilités » représentent des facteurs multiplicateurs de risques car ils servent de prétextes à des interventions « humanitaires », au nom de la défense des « droits de l'homme ». La plus emblématique fut l'opération *Restore Hope* menée par les États-Unis en Somalie, le premier État à être désigné « en faillite ».

21. Cf. Liste des États fragiles de l'OCDE, http://www.oecd.org/fr/cad/États-de-fragilite-2018-9789264308916-fr.htm

22. Cf. Jean-Germain Gros et les 5 types d'États dysfonctionnels, dont Haïti : « Towards a Taxonomy of Failed States in the New World Order: Decaying Somalia, Liberia, Rwanda and Haiti », Third World Quarterly, vol. 17, n° 3, 1996, p. 455-471.

Or, ces manifestations d'ingérences, avec des changements de régime à l'appui, sont principalement dédiées à la défense d'intérêts économiques et stratégiques[23]. L'opération *Harmattan* en Libye (de mars à octobre 2011), qui visait surtout à accroître l'influence française en Afrique du Nord, est un cas d'école. Dans le cadre de la mondialisation de la militarisation, on peut craindre d'autres scenarii au nom de l'ingérence environnementale et dont des États dits « voyous » (accusés d'éco-terrorisme par exemple) pourront faire les frais.

L'accroissement des États ingouvernables a été considéré comme l'un des facteurs majeurs d'insécurité, notamment par Lester Brown[24], au même titre que le terrorisme. Mais il est fort à parier que ceci vise surtout à occulter un autre facteur majeur d'insécurité, ce que *l'Oxford Research Group* qualifie de marginalisation d'une partie de la population mondiale et que l'historien de l'environnement Jared Diamond[25] désigne sous la rubrique des « conséquences des inégalités dans le monde ». La déroute et l'exclusion atteignent désormais une population de deux milliards d'êtres humains. Dans des contextes hautement fragiles du point de vue social et environnemental, les États se disloquent sous la marée des réfugiés issus des régions sinistrées et cela indépendamment du label qu'on leur colle de réfugiés économiques, politiques ou climatiques. Sur le sol africain, entre janvier et fin juin 2017, plus de 2,7 millions de personnes ont été déplacées essentiellement en raison des conflits intérieurs, c'est à dire de l'ordre de 15 000 Africains chaque jour[26]. Lors du premier semestre 2017, 75 % des nouveaux déplacements enregistrés sont dus aux conflits. Comme disait Bertrand Badie, professeur de relations internationales à Sciences-Po Paris, « Personne n'a voulu voir que la seule marque dominante de la mondialisation est l'aggravation des contrastes sociaux dans une arène internationale enfin élargie à l'humanité toute entière »[27].

QUESTION

Combien de défaillances d'États la planète peut-elle supporter avant de sombrer dans le chaos ? se demande Lester Brown dans l'ouvrage *« World on the Edge: how to prevent Environment and Economic Collapse »*, Earth Policy Institute, 2011.

23. Cf. Alain Joxe, Les Guerres de l'empire global. Spéculations financières, guerres robotiques, résistance démocratique, éditions La Découverte, 2012.
24. Lester Brown, « World on the Edge: how to prevent Environment and Economic Collapse », Earth Policy Institute, 2011.
25. Cf. Jared Diamond, Effondrement, Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie, Gallimard, 2006.
26. Selon un rapport de l'Observatoire des situations de déplacement interne (*Internal Displacement Monitoring Centre*, IDMC), qui dépend du Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), http://www.internal-displacement.org
27. *Le Monde*, 12 juillet 2010.

5. L'AFRIQUE, FOIRE D'EMPOIGNE

L'Afrique qui détient le record de tensions liées aux ressources naturelles, et où se concentrent les diverses formes de « guerres de l'extractivisme » est aussi la plus convoitée par des puissances étrangères au continent. C'est la quête féroce de matières premières qui a été, pour une large part, à l'origine des compétitions entre puissances coloniales pour la conquête de leurs possessions. Le processus de décolonisation n'a pas calmé les appétits ni éradiqué quelques travers coloniaux. Se retrouvent aujourd'hui sur le même « ring » des acteurs aussi divers que déterminés : des puissances impérialistes et des puissances moyennes qui veulent encore jouer en première division, y compris la France, qui n'a plus les moyens économiques de ses prétentions militaires, ni les ressources financières de ses engagements militaires à l'étranger.

Tout comme le Moyen-Orient, l'Afrique est une zone incontournable dans le jeu de pouvoir mondial. Avec 6 000 hommes déployés dans 53 pays (sur les 54 que compte le continent), les États-Unis se préparent-ils à quelque confrontation ? En tout cas, l'Afrique est depuis dix ans le deuxième théâtre d'opérations des forces spéciales américaines dans le monde après le Moyen-Orient. Ce sont plus de 1 700 soldats d'élite qui sont déployés sur le continent, un effectif états-unien de 7 200 si l'on rajoute le personnel civil de la défense et les sous-traitants de sociétés militaires privées.

Plus de 2 500 militaires chinois servent sous la bannière de l'ONU en Afrique et, en 2015, le président chinois s'est engagé à contribuer à hauteur de 8 000 soldats supplémentaires, soit un cinquième des Casques bleus déployés dans le monde. Mais attention aux chiffres ! Car les pays africains fournissent, à ce jour, près de 38 % des Casques bleus et ont fait du continent le deuxième contributeur humain de l'ONU.

Le Royaume-Uni profite, lui aussi, de son statut d'ancienne puissance coloniale. Sa présence militaire, qui rapporte environ 46 millions d'euros à l'économie kenyane, est discrète et se résume à quelques terrains d'entraînement dont Archers Post, mis à la disposition des troupes de Sa Majesté par Nairobi. La Turquie se manifeste à son tour : elle a inauguré fin septembre 2017 sa plus importante base militaire à l'étranger, en Somalie.

La Russie développe à fond sa diplomatie des matières premières. Son *comeback* dans la région (désertée depuis la fin de la Guerre froide), passe par des accords de coopération militaire avec la RDC, l'Éthiopie, la République centrafricaine, le Burkina Faso, le Mozambique ou des accords d'assistance militaire avec le Sénégal, le Ghana, le Soudan, l'Érythrée, le Gabon (110e au classement IDH en 2018), l'Afrique du Sud et le Botswana.

L'Inde – quatrième partenaire commercial du continent – prépare *également son entrée*. Le pays a aussi un projet d'implantation de bases militaires, y compris sur l'atoll d'Aldabra[28], et le gouvernement des Seychelles prévoit de lui céder le contrôle de l'île pendant vingt ans. L'époque durant laquelle les mentors du panafricanisme revendiquaient « l'océan Indien, zone de paix » s'éloigne de jour en jour. Sous le prétexte de combattre la piraterie, une trentaine de pays y déploient des navires de guerre. Et l'Inde vient de trouver un nouvel allié, la France. En mars 2018, les deux pays ont signé un accord de coopération militaire prévoyant un accès réciproque à certaines de leurs bases navales autour de l'océan Indien. L'Inde a aussi passé des accords de défense à géométrie variable, obtenant des droits d'amarrage militaires à Maputo.

28. Atoll des Seychelles dans l'Ouest de l'océan Indien.

6. LA RIVALITÉ WASHINGTON-PÉKIN

> « *L'Occident a vaincu le monde non parce que ses idées, ses valeurs, sa religion étaient supérieures, mais plutôt par sa supériorité à utiliser la violence organisée. Les Occidentaux l'oublient souvent, mais les non-Occidentaux jamais* ».
>
> Samuel Huntington[29]

L'Afrique est un eldorado qui recèle 30 % de la bauxite (Guinée-Conakry), 60 % du manganèse, 85 % du platine, du pétrole[30], le tantale issu du coltan, etc. Dans cette course effrénée aux matières premières, les États-Unis n'ont pas l'intention de se laisser distancier par des rivaux géopolitiques émergents. Une doctrine a été élaborée par des stratèges fumeux de l'Administration américaine dans les années 1990, autour de la nécessité de contrer l'émergence de compétiteurs potentiels (ou *peer competitors*) à leur hégémonie. Parmi eux, les « nations industrielles avancées » telles que l'Allemagne, le Japon, et… l'Union européenne (sic). C'est la doctrine Wolfowitz, du nom de ce néo-conservateur qui s'est illustré au cours de sa carrière en tant qu'initiateur du grand mensonge sur l'existence d'armes de destruction massive (ADM) qu'aurait détenues Saddam Hussein et qui a justifié l'invasion de l'Irak en 2003.

Mais avec ou sans la perspicacité d'un Wolfowitz, la Chine est aujourd'hui le seul adversaire capable à terme de contester la domination culturelle, économique et militaire de l'Occident. « Que répondez-vous à ceux qui pensent que votre intérêt pour l'Afrique est proportionnel à celui de la Chine ? » ; « C'est faux ! » rétorque à cette question d'un journaliste de l'hebdomadaire *Jeune Afrique* l'ancien diplomate américain Tibor Nagy, nommé secrétaire d'État adjoint aux Affaires africaines, en expliquant : « Notre intérêt grandit car de plus en plus d'Américains commencent à réaliser le potentiel de l'Afrique. » L'Amérique cherche à endiguer la Chine, qui figure en tête du hit-parade des fournisseurs d'armes dans la zone sub-saharienne selon le SIPRI. En guise de riposte, elle lance fin 2008, par la voix du conseiller à la sécurité nationale John Bolton, le programme *Prosper Africa* pour éviter que des États africains ne deviennent des « vassaux économiques » de Pékin.

29. Cf. Samuel Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, paru en français en 1997, *Le Choc des civilisations*, aux éditions Odile Jacob.

30. Entre autres, l'Angola, le Nigeria, le Soudan, où les États-Unis ont été les premiers à le découvrir.

7. LA MONTÉE EN PUISSANCE D'*AFRICOM*

Le *US Department of Defense* (DOD) a décidé de se doter d'un sixième commandement régional[31] : *Africom*. Entré en fonction en octobre 2007, il coordonne l'ensemble des activités militaires sur la totalité des États africains, à l'exception de l'Égypte, qui dépend du *Centcom*, et de Madagascar, qui dépend de la zone Pacifique. Son Q.G. est basé à Stuttgart en Allemagne, officiellement pour une période « transitoire », mais le transitoire a déjà duré plus d'une décennie.

Le but officiel de l'*Africom* est d'aider l'Afrique à se stabiliser et à renforcer sa sécurité en contribuant à professionnaliser ses forces armées. En réalité, *Africom* remplit plusieurs fonctions à la fois : de prime abord, il remplit un rôle politiquement acceptable en affichant sa préoccupation bienveillante pour les désastres humanitaires, le « développement »[32] et la prévention des conflits[33]. Au-delà de ces intentions louables, les États-Unis souhaitent, via l'initiative *Africom*, reprendre le leadership contesté du bloc occidental et s'assurer ainsi qu'aucune autre nation telle que la Chine, l'Inde, le Japon ou la Russie n'obtienne un traitement de faveur ou s'érige en puissance hégémonique.

Le réveil américain est proportionnel à l'offensive chinoise. L'empire du Milieu s'est manifesté à un moment opportun, lors de l'effondrement de l'URSS, qui a occasionné un désengagement, même relatif, des États occidentaux. Mais l'offensive chinoise remonte aux années 1960. À l'occasion de son ultime voyage en Somalie, Zhou En-Laï déclare le 3 février 1964 : « Nous sentons que notre présente visite en Afrique est quelque peu tardive mais nous sommes enfin venus. » La Tanzanie de Nyerere devient alors la tête de pont des Chinois en Afrique, le passage obligé pour atteindre la Rhodésie du Nord (aujourd'hui Zambie) et le Congo (RDC).

Dans leur grande majorité, les États africains soutiennent l'adhésion de la Chine populaire à l'ONU en 1971 en marginalisant Taïwan[34]. Pas étonnant que le continent africain ait trouvé une place centrale dans l'imaginaire stratégique de Pékin ! Ces temps-ci, les Chinois s'évertuent à accorder des prêts à l'Angola (147e au classement IDH en 2018) en échange de pétrole, au Gabon en échange de l'exploitation de manganèse, à la RDC en échange de cobalt ; ils ont les moyens et le savoir-faire pour construire des installations portuaires et c'est à partir des ports de Dar es Salaam ou de Cape Town en

31. Aux côtés du *Northcom*, du *Southcom*, de l'*Eucom* (Europe), du *Centcom* et du *Pacom*.

32. Alors même que l'aide publique au développement de l'OCDE diminue et est inférieure aux transferts monétaires que les immigrants africains envoient depuis l'étranger.

33. « *This is about prevention. This is not about fighting wars* », déclaration de Theresa Whelan, en octobre 2007, alors secrétaire-adjoint à la Défense pour les Affaires africaines.

34. Le Swaziland reste le seul pays du continent à entretenir des relations diplomatiques avec Taïwan.

Afrique du Sud (par exemple) que 80 % de la production congolaise de cobalt arrivent en Chine où une dizaine de raffineurs assurent la transformation finale en métal cobalt.

L'Africom et les ressources naturelles africaines

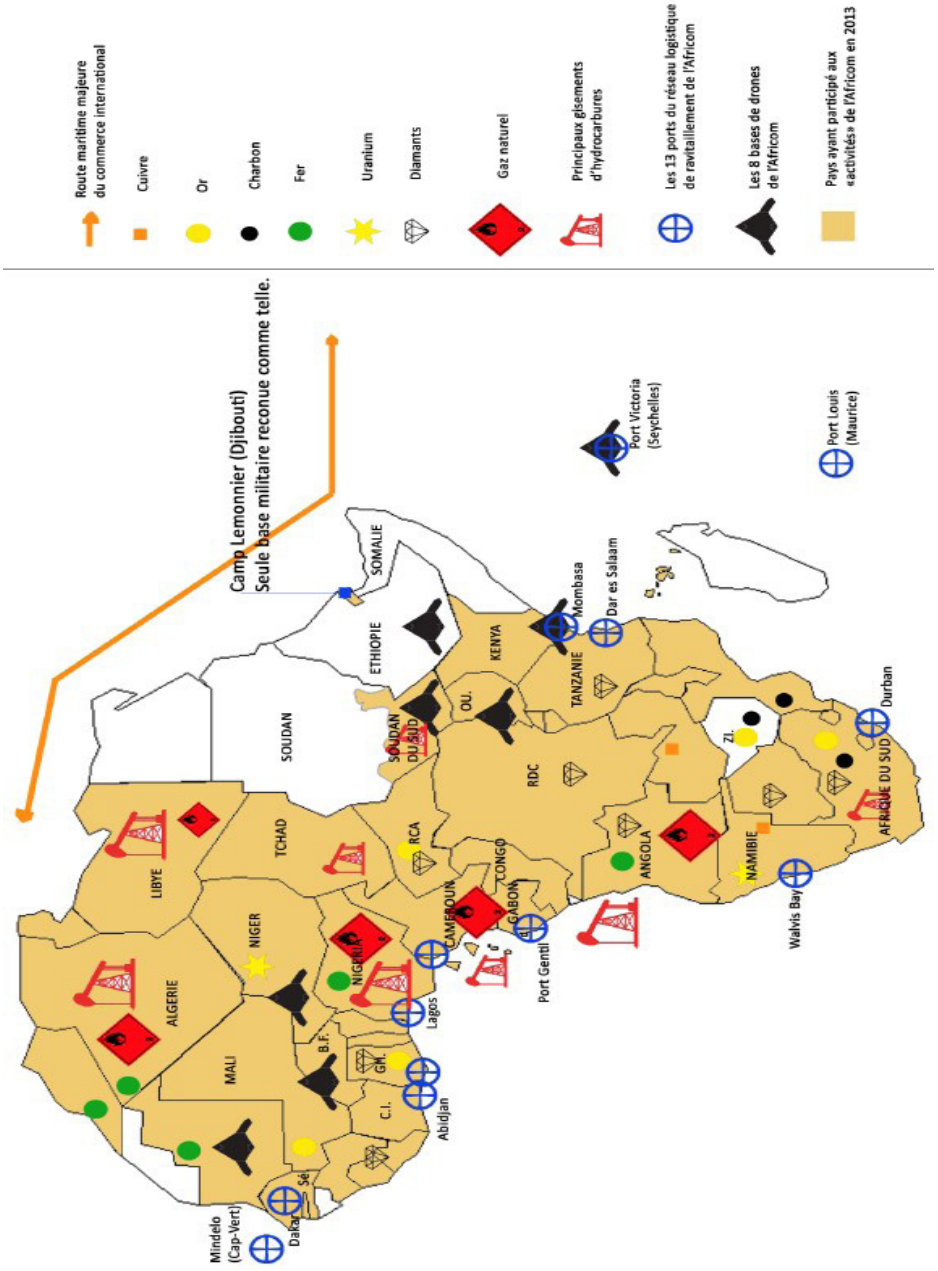

Source **:** Carte réalisée par Morgane Wirtz, pour Courrier international n° 1204, hors-série mars/avril/mai 2013.

8. LE HUB DE DJIBOUTI : *HAKUNA MATATA* ?[35]

Pour avoir un aperçu de la concentration de prédateurs, et un condensé de la militarisation en cours – pour des enjeux qui n'échappent à personne –, il suffit d'observer ce qui se trame du côté de Djibouti. Ce petit pays peuplé d'un million d'habitants, qui contrôle l'accès au canal de Suez et à l'océan Indien, là où se concentre un quart du trafic du commerce mondial, est en train d'accéder à un destin unique. Djibouti accueille depuis 2017 un assortiment de différentes armées du monde, et la cohabitation de bases militaires appartenant à des pays aux intérêts parfois si éloignés et antinomiques représente potentiellement un danger pour la stabilité de la région et au-delà.

Depuis 2003, Djibouti (172e au classement IDH en 2018) n'accepte pas seulement d'héberger la plus grande base militaire américaine sur le continent ; c'est là aussi que se concentrent les candidats anciens et nouveaux à la conquête de l'Afrique. Le décor classique avec le Camp Lemonnier au service de la France appartient-il au passé ? Paris assure depuis 1977 la protection militaire de son ex-colonie en raison d'un accord de défense renégocié en décembre 2011 et entré en vigueur le 1er mai 2014. Paris continue de garantir l'indépendance et l'intégrité de cette République, la seule en Afrique à avoir conservé une telle clause de sécurité officielle.

Le Japon dispose d'une présence militaire réduite avec 180 hommes équipés de blindés légers sur un terrain de 20 hectares qui lui est facturé 3 millions d'euros par an pour une location de dix ans. L'Espagne maintient un contingent modeste (50 hommes) localisé sur l'ex-base française. Depuis 2014, l'Italie dispose d'une petite base de soutien (pour un loyer de 22 millions d'euros par an) aux missions européennes dans la région. L'Arabie saoudite s'apprête aussi à stationner un contingent militaire à Djibouti, à la suite d'un accord de coopération signé en avril 2016. La base chinoise, louée pour 17 millions d'euros, devait accueillir dans un premier temps 400 militaires, 2 000 l'an dernier et à terme, plusieurs milliers de soldats. Les États-Unis y déploient près de 3 200 militaires (dont un bataillon qui peut être projeté vers le Moyen-Orient, dont le 10e groupe de *Navy Seal* affecté aux opérations clandestines) et plus de 3 000 civils sur une base de 200 hectares, pour un loyer de 56 millions d'euros, soit un tarif deux fois plus élevé que le tarif facturé à la France.

Enfin, *Africom* se spécialise dans le combat antiterroriste et les guerres asymétriques qui l'accompagnent. Avec huit bases de drones dans les aires d'influence d'AQMI, Al-Chebab et Boko Haram. Modernité oblige.

35. Cf. expression issue de l'expression kiswahili « hakuna matatiso », signifiant « il n'y a pas de problème ».

C'est au nom de la « lutte anti-terroriste » que les *États*-Unis manifestent leur présence : en 2018, les forces terrestres US ont prévu de concentrer 80 % de leurs activités autour du bassin du lac Tchad (Tchad, 186e au classement IDH en 2018), au Nigeria, au Cameroun et au Niger, à la frontière du Mali. Si l'on fait abstraction de Djibouti et donc de *Chabelley Airfield*, l'Amérique dispose d'une dizaine, voire une trentaine de *lily pads*, ou « feuilles de nénuphar ». Ces « avant-zones de transit » et escales maritimes sont dédiées au transport de matériel pour les forces terrestres. C'est à partir de ces *lily pads* que les *rangers* des opérations spéciales (avec ou sans alliés européens de l'OTAN) vont se mouvoir, sillonner, menacer, intercepter, sévir.

QUESTION

À partir de quand les responsables politiques vont-ils reconnaître qu'il n'y a aucune solution militaire à l'insécurité environnementale ? Alors même que nul n'envisage sérieusement d'envoyer des bombardiers pour neutraliser le *global warming* ? Alors que nul ne songe à déployer des divisions blindées pour contrer l'avancée des déserts ou tirer des missiles pour contrer l'élévation du niveau de la mer ?

9. LA FRANCE ET L'HÉRITAGE DE LA « FRANÇAFRIQUE »

> « *Le drame de l'Afrique, c'est que l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire* ».
>
> Nicolas Sarkozy[36]

Au-delà des interventions militaires (une cinquantaine) et des « crimes géopolitiques »[37] qu'aucune Cour internationale de justice n'a reconnus à ce jour, la France s'est efforcée de bétonner sa présence. Dans un ouvrage de 1951 consacré aux ressources minières du temps des colonies, on pouvait lire : « Dans notre monde moderne, où les limites de notre planète semblent se rétrécir de plus en plus, il n'est plus possible que certaines régions restent vierges et que des matières premières, minières ou autres, continuent à dormir, alors qu'elles pourraient améliorer le sort de tout le monde, sous prétexte que leur exploitation bouleverserait le mode de vie de ceux qui ont la chance de vivre où elles se trouvent. Aujourd'hui, le monde entier forme un tout, il faut évoluer qu'on le veuille ou non. Si des peuples, demeurés arriérés, ne peuvent ou ne veulent s'occuper de leur mise en valeur, d'autres peuples plus entreprenants viendront le faire à leur place de gré ou de force[38]. »

Dans le cadre des concessions en faveur des États nouvellement indépendants, la France a tenté de faire l'équivalent du *deal* scellé par Roosevelt avec l'Arabie saoudite en 1945, un *deal* comprenant une garantie de sécurité en échange de l'exploitation de ses richesses pétrolières. Les accords formalisés à l'heure des indépendances (1961) ne laissent pas de doute **:** la France est prioritaire dans l'acquisition de ces matières premières classées comme stratégiques, tandis que leur exportation vers d'autres pays peut être limitée ou interdite si les intérêts de défense l'exigent[39]. Dans les clauses secrètes, il était stipulé que les régimes signataires seront protégés par rapport à des menaces intérieures en échange d'un droit *« d'approvisionnement préférentiel »* pour la France concernant les matières *« stratégiques »*. Parmi elles : hydrocarbures liquides ou gazeux, uranium, thorium, lithium, béryllium, hélium, etc.

36. Nicolas Sarkozy, extrait de son discours – controversé – de Dakar, 26 juillet 2007, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2007/11/09/le-discours-de-dakar_976786_3212.html

37. Un concept développé par Richard Falk, professeur de droit international à l'Université de Princeton.

38. Jacques et Jean-Pierre Lenormand, *L'Or et le diamant en France métropolitaine et dans l'Union française*, SEF, 1951, p. 167, cité dans l'ouvrage de Gilles Labarthe, *L'or africain. Pillages, trafics & commerce international*, édition Agone, collection Dossiers noirs, Lyon, 2007.

39. Selon l'Annexe II de l'accord de Défense signé le 24 avril 1961 entre Paris, la Côte d'Ivoire, la République de Dahomey et la République du Niger. Voir http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rapports/r0931.pdf (p. 39-42) et https://www.droitivoirien.info/files/04.90.4.-accord-du-24-avril-1961_defense--cote-d-ivoire-france-.pdf

Alors**,** la Françafrique, c'est fini ? Depuis l'époque Sarkozy, les nouveaux accords ne comportent aucune mention d'accords « spéciaux » et interdisent explicitement l'intervention en cas de « troubles intérieurs ». Toutefois, la France demeure le pays qui maintient le plus grand nombre de militaires en Afrique. Les populations de la Mauritanie au Burkina Faso, en passant par le Tchad, le Niger (189e au classement IDH… sur 189) ont de quoi s'inquiéter en voyant les troupes de l'ex-puissance coloniale multiplier les déploiements sur leurs territoires, dont la force anti-djihadiste G-5 Sahel. Les opérations OPEX qualifiées de « provisoires » assurent une présence de plus en plus permanente. Sans compter les bases de Mayotte et de la Réunion. Aussi étonnant que cela puisse paraître, le nombre de militaires français sur le sol ouest-africain en 2017 est plus important qu'au lendemain de la vague d'indépendances en 1960.

QUESTION

L'humanité consomme environ deux fois plus de ressources naturelles qu'il y a 30 ans. Que se passera-il si nous continuons à brûler nos réserves d'énergie fossile – charbon, pétrole, gaz, ainsi que sables bitumineux, gaz et pétroles de schiste – jusqu'à leur épuisement ? Combien de matières premières pouvons-nous encore extraire de nos sous-sols ? Si l'humanité continue sur sa lancée, combien de matières premières consommera-telle en 2050 ? À quel stade va-t-on s'interdire de détruire ?

10. LE PÉTROLE, NERF DE LA GUERRE

« *La France sans l'Afrique, c'est une voiture sans carburant.* »
Omar Bongo[40]

L'histoire militaire de l'humanité tend à se confondre depuis tant de décennies avec les tentatives des puissants de s'approprier des ressources, celles qui lui sont indispensables pour faire la guerre, y compris les ressources pétrolières. Le complexe militaro-industriel s'est beaucoup concentré sur les hydrocarbures car, au risque de paraphraser Raymond Aron, le pétrole a été et reste encore le nerf de la guerre. **Un État détenteur de ressources en hydrocarbures présente neuf fois plus de risques d'être le théâtre de conflits** qu'un *État* qui n'en a pas[41]. Au Nigeria, un mouvement pour la survie du peuple ogoni, qui s'est fait connaître dès 1990, dénonce les effets dévastateurs de l'exploitation des gisements de p*étrole par des multinationales*[42].

Il y a dix ans, les *États* producteurs de pétrole étaient le théâtre d'un tiers des guerres civiles, de faible ou de forte intensité, contre un cinquième en 1992. Nous allons tenter ici de voir en quoi cet accaparement ne fait qu'accroître la conflictualité dans le monde.

Toute opération militaire renvoie à la logistique, dont le ravitaillement en carburant. Les armées constituent l'un des piliers de l'économie mondiale des énergies fossiles. Ceci permet de mieux comprendre pourquoi les forces armées font main basse sur ces ressources. Les armées modernes qui chérissent la « projection de forces » consomment sans compter pour un secteur qui n'a de comptes à rendre à personne. La « Grande Muette » (en France) a ses priorités et de ce fait soigne son Service des essences des armées (SEA), qui délivre par an plus de 900 000 m^3 de carburant. Le Pentagone est le plus gros consommateur de pétrole au monde *:* de l'ordre de 320 000 barils par jours[43], c'est-à-dire une consommation équivalente à celle d'un pays tel que la Suède[44]. Durant l'opération *Desert Storm*, par exemple, les *États*-Unis et leurs alliés ont consommé environ 19 millions de gallons ou 73 millions de litres de pétrole par an, soit l'équivalent de la consommation journalière d'un pays de la taille de l'Argentine[45].

40. Pendant 40 ans à la tête du petit émirat pétrolier du Golfe de Guinée.
41. Cf. Philippe Hugon, Le rôle des ressources naturelles dans les conflits armés africains, dans Hérodote 2009/3.
42. Cité par Bertrand Badie dans « Quand le Sud réinvente le monde », éditions La Découverte, Paris, 2018
43. Chiffre de 2011 : http://ressources-et-environnement.com/2011/07/us-army-le-virage-energetique/
44. BP Statistical Review of World Energy, juin 2018, https://www.bp.com/content/dam/bp/en/corporate/pdf/energy-economics/statistical-review/bp-stats-review-2018-full-report.pdf
45. Cf *Resource Wars* de Michael Klare, Metropolitan Books, New York, 2001, page 223 ; un auteur qui semble ignorer l'Afrique et ses ressources.

Ce carburant dont la consommation permet de maintenir un niveau de vie « non monnayable », permet aussi de maintenir un niveau de militarisation que nos élites en Occident (et ailleurs) n'entendent pas compromettre. La présence de pétrole ravive les aspirations de conquêtes. Pour protéger l'accès aux hydrocarbures et autres ressources stratégiques que l'Afrique possède en abondance, les États-Unis s'appuient sur le dispositif d'*Africom*. Le Pentagone n'a d'ailleurs pas caché son désir (non assouvi) d'installer le Quartier général du commandement d'*Africom* au Nigeria, premier producteur de pétrole du continent.

Si le pétrole fait « carburer » les armées, il le fait au sens propre et au sens figuré : le pétrole est aussi capable d'enrichir les militaires. Entre 2005 et 2014, l'Angola a plus que doublé ses dépenses militaires, comptant pour plus de 30 % du total régional et détrônant l'Afrique du Sud de la place du plus grand dépensier en Afrique sub-saharienne[46]. Au vu de ce qui se trame en Algérie ou en Angola, on peut en déduire que les revenus élevés du pétrole sont un facteur favorisant l'augmentation des dépenses militaires. À l'instar des minerais, (cf. *infra*), le pétrole est une source de financement des conflits, comme en Angola durant la guerre civile (de 1975 à 1991). Au Congo-Brazzaville, qui fut le théâtre d'une guerre civile entre 1993 et 2000, l'argent du pétrole, seule ressource du pays, a été utilisé pour armer les milices et acheter des armes lourdes, tant par le gouvernement légal de Pascal Lissouba, qui disposait de la redevance versée par les compagnies pétrolières, principalement Elf-Congo, que par son adversaire Denis Sassou-Nguesso, qui avait conservé des liens étroits avec les dirigeants du groupe Elf.

46. Cf. *Dépenses militaires, production et transfert d'armes – Compendium 2018*, Rapport du GRIP, 2018/3, https://www.grip.org/fr/node/2591. Les dépenses de l'Angola ont diminué entretemps, mais se situent toujours au 3e rang régional, derrière le Soudan et l'Afrique du Sud.

11. LA SÉCURISATION DES APPROVISIONNEMENTS ÉNERGÉTIQUES

> « *Aussi longtemps qu'une seule portion de la terre africaine demeure sous la domination étrangère, le monde ne connaîtra pas la paix.* »
>
> Kwame Nkrumah [1909-1978]

Comme au bon vieux temps de Tintin au Congo, la protection des ressources énergétiques est le prétexte choisi par les puissances aux aspirations impériales pour dominer *manu militari*. Voilà pourquoi elles s'*évertuent* à planifier des infrastructures pour irriguer et « sécuriser » les artères principales (d'hydrocarbures *?)* à travers la planète, au moyen d'une militarisation qui dicte sa loi et son rythme. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler la mainmise des États-Unis sur l'île de Diego Garcia[47], un territoire de 28 km^2 situé au cœur de l'océan Indien et atteignable uniquement par transports militaires. Selon la version officielle fournie par Washington, la cession de ce territoire de l'archipel des Chagos (colonisé par les Britanniques) avait pour « raison d'être » d'assurer pour une période de 50 ans, la protection des « autoroutes des hydrocarbures » et des matières premières stratégiques traversant l'océan Afro-asiatique. En investissant, depuis 1966, plus de 3 trois milliards USD dans l'entretien et la modernisation du site, le Pentagone s'est assuré que la base remplisse toutes sortes de fonctions, y compris dans le combat anti-terroriste en abritant (par exemple) une prison secrète de la CIA, selon l'anthropologue David Vine qui a publié ses recherches sur *Island of Shame*, « l'île de la honte »[48].

Les membres de l'OTAN ont aussi été mis à contribution. Certes, de nombreux alliés ont craint qu'un rôle trop visible de l'OTAN ne « militarise » trop indûment un sujet essentiellement économique, mais les opérations de lutte contre la piraterie, menées par l'Alliance au large des côtes somaliennes ou au large du golfe de Guinée démontrent que la sécurité énergétique peut avoir une dimension militaire. La coalition politico-militaire des 29 affiche haut et fort se dévouer à la « défense globale ». C'est à ce titre qu'elle a mis en place dès 2010 une division « Défis de sécurité émergents » ou *The Emerging Security Challenges Division* (ESCD). Parmi les missions que celle-ci s'octroie, figure « la sécurité des approvisionnements énergétiques », à quoi se rajoute désormais la surveillance de la situation maritime (*Maritime situationnal awareness*).

47. Cf. historique sur le site https://www.athena21.org/securite-ecologique/destructions-durables/ 270-diego-garcia-mobilise-jusqu-en-2036
48. Cf. David Vine, Island of Shame. *The Secret History of the US Military Base on Diego Garcia,* Princeton, NJ, Princeton University Press, 2009.

Par ce biais, l'OTAN cherche aussi à étendre ses prérogatives, ne pas se limiter aux confins de l'Atlantique Nord et se mondialiser. Le gouvernement de Tunis a d'ailleurs *été approché* au début de 2018 pour accueillir une base de l'OTAN « pour des opérations de renseignements et de sécurisation », mais la Tunisie aurait poliment refusé.

Protéger ces voies de ravitaillement (ou *supply lines*) correspond à une logique assez déconcertante puisqu'il s'agit de protéger « son » pétrole, lequel conditionne la mise en œuvre d'opérations militaires… dont l'une des conséquences (affichée ou non) est de consommer ce pétrole en vue de faire la guerre… pour le pétrole. Ceci ressemble étrangement à l'attitude que peut avoir le citoyen am*éricain raillé par Ivan Illich*[49] qui s'engage à travailler pour disposer d'un salaire, un salaire lui permettant de remplir le réservoir de sa voiture afin… d'aller travailler… Cela ressemble aussi à l'attitude de nos armées, qui estiment pouvoir régler la question climatique par le bais de la militarisation.

49. Cf. Ivan Illich, Énergie et équité, édition du Seuil, Paris, 1973.

12. LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

« *Quand on a un marteau dans la tête, on voit tous les problèmes de la vie sous la forme d'un clou.* »

Proverbe africain

La militarisation à pas forcés n'a pas seulement pour conséquence d'exclure par la violence une partie des peuples dévorés par la peur et affaiblis par l'exclusion (voir le chapitre sur les *É*tats fragiles), d'anéantir nos réserves naturelles, de dépecer les sous-sols notamment pour l'uranium (cf. le chapitre sur Shinkolobwe ci-dessous). Elle va accélérer le dérèglement climatique qu'on appelle communément le *climate change*, un concept apparu en 1975. Selon les prévisions détaillées dans un rapport de l'OCDE d'octobre 2018[50], l'accroissement prévu de l'extraction et du traitement de matières premières telles que la biomasse, les combustibles fossiles, les métaux et les minerais non métalliques aggrave la pollution de l'air, de l'eau et des sols et concourt notablement au changement climatique. C'est pourquoi l'Agence internationale de l'énergie et quelques ONG s'accordent à marteler que si nous voulons maintenir le réchauffement global sous la barre des 2°C, nous devons laisser les trois quarts des combustibles fossiles dans le sous-sol.

Dans le domaine de l'analyse des risques, les militaires et les industriels ont parfois fait cause commune. À titre d'illustration de cette convergence d'intérêts, le rapport paru en octobre 2003 et intitulé « Le scénario d'un brusque changement de climat et ses implications pour la sécurité nationale des États-Unis »[51]. Cette étude qui surfe avec un scénario catastrophe et qui se targue d'« imaginer l'impensable » a été commandité par le Pentagone. Parmi les deux auteurs, Peter Schwartz et Doug Randall, le premier ayant été directeur de la planification du groupe pétrolier *Royal Dutch Shell*. Cette compagnie, comme l'a révélé en avril 2018 le journaliste néerlandais Jelmer Mommers, a mené dès 1988 une étude en interne sur les possibles conséquences du changement climatique, adoptant quasiment le même langage et la même tonalité que les militaires. Il n'en demeure pas moins que ces derniers n'ont pas sous-estimé les risques. Primo, parce les scenarii de chaos anticipés sont difficilement maîtrisables, y compris autour de l'Arctique et en Antarctique. Secundo, parce que leurs propres infrastructures risquent d'en faire les frais, notamment en raison des inondations qui pourraient paralyser l'activité de bases telles que Diego Garcia (voir plus haut).

50. Cf. Global Material Resources Outlook to 2060.

51. Peter Schwartz et Doug Randall, *An Abrupt Climate Change Scenario and Its Implications for United States National Security*, octobre 2003. Traduit en français par Arnaud Pouillot sous le titre « Rapport secret du pentagone sur le changement climatique » et publié par les éditions Allia, Paris.

Les auteurs du rapport susmentionné n'omettent pas de confirmer que des problèmes écologiques graves sont susceptibles de faire grimper le taux de conflictualité mondiale. Ils restituent les idées du chercheur mondialement connu Peter Gleick, qui a fondé l'institut du Pacifique en Californie[52]. De façon paradoxale, les mises en garde incitent les forces armées à poursuivre sur la voie qu'ils ont empruntée et, ce faisant, à exploiter davantage encore les réserves énergétiques à leur disposition. En cas de brusque changement du climat, les auteurs prévoient que l'humanité retournerait à son lot de luttes constantes pour l'accès à des ressources en baisse, ressources que ces mêmes batailles réduiraient davantage encore que les effets climatiques eux-mêmes.

Les auteurs prévoient aussi que la pénurie des sources d'énergie va accélérer le recours au nucléaire, y compris militaire. En effet, selon eux, le changement climatique aura de profondes conséquences sur les rapports de force dans le monde. Ils citent la Corée du Sud, le Japon, l'Iran et l'Allemagne comme les prochaines puissances qui vont accéder à la bombe. Ironie de l'Histoire, la dramatisation autour du climat n'a pas pour effet de réorienter fondamentalement les stratégies du monde kaki. Ceci explique les tractations menées dans les coulisses des négociations sur le climat au sein des différentes « COP » pour que l'empreinte des militaires, le *footprint* ou *bootprint,* (les émissions relatives à leurs activités) soit exemptée de toute obligation de mesure et de toute obligation de réduction. Les responsables du Département d'État à Washington ont fait pression sur les artisans du Protocole de Kyoto pour que les opérations militaires menées par les États-Unis dans le monde entier et celles auxquelles ils participeraient dans le cadre d'opérations multinationales (OTAN et ONU) ne soient pas comptabilisées. Dans un article publié le 18 mai 1998 et intitulé *National Security and military policy issues involved in the Kyoto Treaty*, la position du Pentagone a été décrite par Jeffrey Salmon. Il cite le rapport annuel 1997 remis au Congrès par le Secrétaire à la Défense de l'époque, William Cohen selon lequel « Le Département de la Défense recommande vivement que les États-Unis insistent pour qu'une disposition de sécurité nationale soit inscrite dans le Protocole [sur le changement climatique] actuellement en négociation ». Bien que les États-Unis aient déjà reçu des garanties lors des négociations, le Congrès américain a adopté une disposition explicite assurant l'exemption totale pour les activités militaires américaines. Selon le sous-secrétaire d'État Eizenstat, qui dirigeait la délégation des États-Unis à Kyoto, « *every requirement the Defense Department and uniformed military who were at Kyoto by my side said they wanted, they got* »[153].

En France, le calcul des émissions de gaz à effet de serre porte sur l'ensemble du fonctionnement du ministère de la Défense, hors opérations extérieures. On en veut pour preuve le « Bilan Carbone® 2010 du ministère de la Défense », rédigé par Guillaume Marquaille, chargé de mission *Bilan Carbone®* de la direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives. Selon ces calculs, « globalement, le ministère de la Défense émet dans l'atmosphère un peu plus de cinq millions de tonnes éq. CO2 avec en principal contributeur le fret.

52. Pacific Institute, https://pacinst.org

53. Traduction de l'éditeur : « les membres du département de la Défense et militaires en uniforme présent à mes côtés à Kyoto ont obtenu chacune des exigences qu'ils ont exprimées ».

Les exercices d'entrainement sont de très loin le poste principal d'émissions, la consommation de kérosène et de gazole marine représentant à eux seuls plus de la moitié des émissions totales du ministère. Viennent ensuite les énergies et les déplacements du personnel avec chacun 12 % des émissions »[54].

Le risque existe bel et bien que le recours aux armes soit conseillé pour prémunir les moins vulnérables contre le réchauffement climatique ; en tout cas de façon indirecte, en poursuivant l'extraction de nouveaux minerais alors même que l'extraction et la fuite en avant vers la militarisation mettent en péril la survie des habitants de la planète.

54. Bilan Carbone® 2010 du ministère de la Défense, p. 35, https://www.defense.gouv.fr/sga/le-sga-en-action/developpement-durable/bilan-carbone/la-defense-publie-son-premier-bilan-carbone

13. LES GUERRES DE L'EXTRACTIVISME

Alors que l'humanité consomme environ 50 % de ressources naturelles de plus qu'il y a trente ans, nous assistons à un véritable boom de la surexploitation des ressources, une nouvelle phase *« d'accumulation par dépossession »* du capital minier, pour reprendre l'expression du géographe britannique David Harvey[55]. Moins médiatisée que le changement climatique, beaucoup moins reconnue que la militarisation globalisée, la question des minerais et des métaux constitue l'un des défis majeurs du XXIe siècle. Selon Jared Diamond (*op. cit.*), cette compétition constitue « le troisième grand danger auquel le monde est confronté »[56]. Il estime que la gestion des ressources crée des menaces mondiales sur deux échelles de temps **:** des risques imminents de conflit armé et des risques à plus long terme d'épuisement mondial des ressources. Les dates d'épuisement des stocks se rapprochent, dont 2020/2025 pour le zinc, 2025/2030 pour le plomb, 2035/2039 pour le cuivre, 2040/2048 pour le nickel. Mais le fait d'insister sur ces échéances approximatives risque paradoxalement d'accélérer le processus de gaspillage et de pillage en cours.

Graphique 1. Dates d'épuisement estimées des stocks au rythme actuel de consommation.

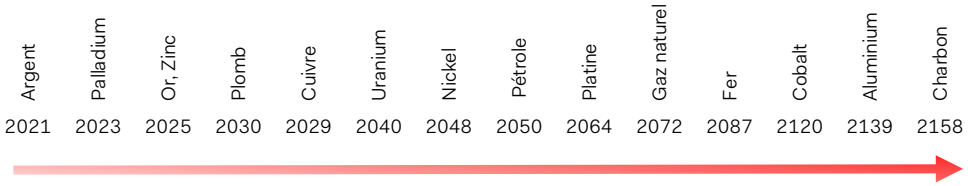

Source : US Geological Survey

55. David Harvey, Le nouvel impérialisme, Paris 2010 [2003], Les prairies ordinaires, en particulier p. 165-211.

56. Cf. *Le Monde* du 24 novembre 2018, interview réalisée par Frédéric Joignot.

14. LA GÉOLOGIE, ÇA SERT D'ABORD À FAIRE LA GUERRE

Nous avons vu précédemment pourquoi l'accoutumance au kérosène ne peut se réduire aux exigences des consommateurs ou des automobilistes. Avec les minerais, nous entrons dans le vif du sujet. Si l'on se saisit d'un missile, il contient du titane, du carbone, du nickel, du lithium, du tungstène, du cuivre, du néodyme, du tantale, du cobalt. Chaque bombardier de la *US Air Force* utiliserait près d'une demi-tonne de cobalt. Ce cobalt si utile pour le système de guidage des missiles, les réacteurs, les turbines des avions et navires militaires, attire les acteurs du complexe militaro-industriel. Dans les chars, c'est le tungstène qui est utilisé pour le blindage. Et le tantale est présent dans les obus, pour son haut coefficient de « perforation ».

L'Afrique détient donc des minerais essentiels pour faire « carburer » le complexe de l'armement dont 80 % du chrome (au Zimbabwe principalement) ; 30 % du titane ; 40 % de l'uranium et 50 % du cobalt mondial via la RDC. Aussi étonnant que cela puisse paraître, il a fallu attendre 2018 pour que la RDC se décide à classer le cobalt et le coltan en tant que « minerais stratégiques », alors que la région minière congolaise du Katanga abrite 50 à 60 % des réserves mondiales de cobalt. Le Pentagone a identifié le cobalt et le cuivre comme étant des « minerais stratégiques », comme le confirment John Prendergast et Sasha Lezhnev dans la revue *Foreign Affairs*[57] d'octobre 2017. Selon le *National Mining Association*, le cuivre est le minerai le plus utilisé par le *Department of Defense* (DOD) que ce soit pour la fabrication les frégates, les bâtiments des garde-côtes, les avions de l'armée de l'air et les moteurs en tout genre.

Si la géologie « ça sert d'abord à faire la guerre », pour paraphraser Yves Lacoste, le fondateur de la revue Hérodote[58], la quantité et l'importance des richesses convoitées font l'objet de beaucoup de discrétion voire de détours. Il n'empêche *:* en 2011, en se penchant sur *«* la sécurité des approvisionnements stratégiques de la France »[59], le Sénat français explique que la « demande sans cesse accrue de métaux sur le marché mondial pourrait affecter les industries de défense ». Sans fournir le moindre chiffre. *À défaut* de transparence, les exigences du complexe militaro-industriel en matière de minerais sont difficiles à évaluer. Selon le groupement des industries minières aux *États*-Unis, la *National Mining Association*, 750 000 tonnes de minerais sont destinées chaque année au Département US de la Défense.

57. Cf. *A Worsening Crisis in Congo And the Threat It Poses to US National Security, Foreign Affairs*, 13 octobre 2017, https://www.foreignaffairs.com/articles/democratic-republic-congo/2017-10-13/worsening-crisis-congo.

58. Cf. Yves Lacoste, *La géographie, ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Ed. Maspero, Paris, 1976 (rééditions en 2012 et 2014 aux Éditions La Découverte).

59. Cf. Rapport d'information de M. Jacques Blanc, fait au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées n° 349 (2010-2011), du 10 mars 2011.

Ceci nous donne quelques indices, quelques ordres de grandeur mais pas davantage : aux *États*-Unis comme en France, et ailleurs, les informations sur les volumes exacts des différents minerais consommés par ce secteur ne sont pas à la portée du commun des mortels. Pas plus d'ailleurs que la quantité de terres rares que réclament les industriels des secteurs de l'aéronautique, du spatial (*Thales* ou *Astrium* en France), ce que le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) se garde bien de divulguer.

En Afghanistan, par exemple, certains buts de guerre ont pu en cacher d'autres. Certes, le territoire afghan fut désigné en première instance par l'Amérique pour riposter aux attentats du Word Trade Center, mais le Pentagone a changé son fusil d'épaule. Dès 2005, il a mobilisé ses géologues et ses moyens aériens pour effectuer des relevés qu'il a recoupés avec les données collectées par les experts russes durant l'occupation soviétique des années 1980. Objectif : expertiser le sous-sol afghan par l'intermédiaire de *l'US Geological Survey* et de son homologue afghan (AGS). Si ce repérage s'inscrit officiellement « dans un effort d'aide à la reconstruction du pays », d'autres objectifs ont été avancés pour justifier la mobilisation des 142 000 soldats de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) chargés de pacifier Ouzbek ou Pachtoun.

En vue de faire un tour d'horizon sur l'insécurité que représente la course aux minerais, le lecteur est invité à ne pas négliger le caractère destructeur des opérations extractives, la mainmise des militaires sur ces minerais pour financer la guerre (dont toutes les parties belligérantes au Kivu en RDC), et enfin, le caractère destructeur d'un minerai comme l'uranium.

Pour extraire ces richesses souterraines, les prédateurs les plus zélés n'y vont pas par quatre chemins. Les entreprises minières recourent à des méthodes de destruction bien particulières. En démolissant des massifs à coups de charges pour en extraire les minéraux – on parle alors de « mine à déplacement de sommet » – il s'agit d'une « vraie guerre organisée contre les montagnes », comme dirait Ugo Bardi. Ironie de l'Histoire, ce procédé d'extraction par dynamitage, dans les mines à ciel ouvert, dérive d'une invention qui fit la renommée du suédois Alfred Nobel, dont on retiendra, surtout après sa mort, le Prix Nobel de la paix, décerné chaque année aux personnes « ayant apporté le plus grand bénéfice à l'humanité ».

QUESTION

À partir de quand le complexe militaro-industriel va-t-il freiner le boom de l'extractivisme alors même que l'extraction de ces matières et minerais alimente des conflits et exacerbe les tensions sous toutes les latitudes ?

15. SHINKOLOBWE ET LES RÉACTIONS EN CHAÎNE

Si le pétrole a servi les lubies ou obsessions des états-majors, la découverte en 1915 par le géologue britannique Robert Sharp d'une mine d'uranium du côté de Shinkolobwe en RDC, près de Likasi (Jadotville du temps de la colonisation belge) a transformé la nature et l'envergure de la contribution africaine. Lorsque les mines d'uranium du Katanga dégoulinaient de richesse, 30 000 tonnes de ce minerai ont été acheminées aux États-Unis de 1942 à 1944 à partir de Shinkolobwe, via l'Union minière du Haut Katanga (UMHK). Objectif : développer et faire aboutir le Projet Manhattan. Un projet qui se soldera par la terreur, la « peste atomique »[60] et les cendres sur Hiroshima et Nagasaki[61]. À partir de là (après 1945) en Afrique, l'extraction à grande échelle démarre et contribue à la course à l'escalade nucléaire. « L'Afrique fait donc partie du monde nucléaire, et le monde nucléaire fait partie de l'Afrique », résume Gabrielle Hecht[62], l'une des rares historiennes à avoir retracé cette aventure. L'Afrique a joué un rôle clef en contribuant à ce baptême du feu. Elle a amorcé le décollage de la « révolution nucléaire ». Elle a transformé une partie de la planète en poudrière radioactive dont la constitution de territoires en « état d'exception environnementale ». Parmi ces territoires, le Sahara, où la France s'était arrogée le droit d'utiliser le sol à des fins d'expérimentation, sans se soucier de dédommagement.

Avec la complicité de potentats locaux, le nucléaire a alimenté les fantasmes et rêves de grandeur d'un Mobutu. Parmi les projets fous, on se souvient du projet OTRAG (acronymes pour *Orbital Transport und Raketen AktienGesellschaft*) d'un centre spatial en pleine brousse avec des fusées *low cost* à partir d'un site de lancement dans le Shaba (1975-1987). Ce projet fut contesté par tous ceux – dont notamment l'URSS – qui suspectaient d'une part certains Africains à la solde de l'étranger de se laisser tenter par la conversion de fusées à usage civil en missiles de longue portée ; d'autre part, les Allemands (de l'Ouest) qui flirtaient avec l'atome militaire depuis les années 1950.

Cet exercice mortifère s'est poursuivi tout au long de la Guerre froide. Congo, Gabon (avec le site de Mounana découvert par le Commissariat à l'énergie atomique en 1956), Madagascar, Niger, Afrique du Sud et Namibie ont fourni chaque année entre 20 et 50 % de l'uranium importé en Occident.

60. Cf. expression de Wilfrid Burchett, journaliste du *Daily Express*, seul correspondant de guerre qui a visité Hiroshima au mois de septembre 1945.

61. Le récit de cette aventure se trouve dans « *België en zijn buitenlandse politiek*, 1830-2000 » écrit par Rik Coolsaet, professeur ordinaire émérite à l'Université de Gand et membre de l'Assemblée générale du GRIP.

62. Cf. Gabrielle Hecht est professeur à la Stanford University et auteur de « Uranium africain. Une histoire globale », traduit par Charlotte Nordmann, édition Le Seuil, Paris, 2016.

Le gisement de Shinkolobwe a officiellement été fermé depuis le début des années 2000, mais en dépit des contrôles de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), il a été exploité illégalement par la population locale. Il a permis de bricoler des trafics avec des voisins complaisants (Zimbabwe) et alimenté des rumeurs sur des détournements à des fins militaires en direction de l'Irak, de l'Iran ou de la Corée du Nord.

Via l'uranium, les élites africaines ont malgré elles contribué à fournir à l'Occident les moyens de les dominer durablement, aussi en occultant les tentations du régime sud-africain. L'uranium a façonné l'implication occidentale dans la consolidation du régime de l'apartheid et dans son occupation coloniale de la Namibie.

16. PELINDABA ET LES MAUVAIS JOUEURS

Il aura fallu attendre la décision de l'Afrique du Sud de renoncer à son arsenal (six bombes atomiques aériennes de 15 kt et 20 kt) pour que des négociations sérieuses puissent s'engager. Le Traité de Pelindaba, visant à faire de ce continent une zone exempte d'armes nucléaires, voit enfin le jour et entre en vigueur le 15 juillet 2009. Mais cet accord aurait dû intervenir bien plus tôt : dès avril 1958, lors de la 1re Conférence des États africains indépendants (*Conference of Independant African States*) à Accra, les organisateurs réclament (déjà !) la fin de la production d'armes nucléaires et thermonucléaires et la suspension de tous les essais atomiques alors que la France veut à tout prix tester ses premières bombes dans le Sahara. Dès 1962, l'Assemblée générale de l'ONU fait adopter une résolution demandant à ses États membres de respecter le statut de zone dénucléarisée du continent africain. En 1964, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) adopte une Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique. Au vu des délais, il semble évident que les vieux réflexes coloniaux ont la vie dure. De nombreux acteurs au Nord ont joué aux prolongations. Au moment de l'élaboration du texte du Traité de Pelindaba, les États-Unis ont fait valoir que Diego Garcia, ce territoire britannique cédé provisoirement (jusqu'en 2036), soit exclu du traité. L'Espagne refusera longtemps que les îles Canaries soient intégrées, niant l'africanité de ses îles. Concernant le canal de Suez, les grandes puissances font valoir l'esprit de la libre circulation qui concerne également, selon elles, les armes et sous-marins nucléaires. De toute façon, le Traité ne modifie en rien les menaces relatives à la prolifération. Cette prolifération (horizontale), en effet, a de beaux jours devant elle… dès lors que certains États (plus égaux que d'autres) se sont arrogé le droit de détenir un système d'armes qui leur permet de l'interdire aux autres…

Cet aspect peut paraître hors sujet dans la mesure où la militarisation de la zone s'étend indépendamment des accords de désarmement nucléaire ou des conventions prônant un gel dans des zones bien définies. Toutefois, les efforts entrepris par les Africains, au lendemain de la conférence de Bandoeng en 1955, pour être maîtres de leur destin se sont pour l'instant soldés par des échecs. Tout comme le détournement du pactole de Shinkolobwe. Tragique ironie de l'Histoire ? Aucun État africain n'a sérieusement parié sur la souveraineté via l'aventure atomique, (excepté le régime blanc d'Afrique du Sud), mais nombreux sont ceux qui ont estimé que cette souveraineté leur serait acquise et consolidée en raison des richesses géologiques dont le sous-sol est doté.

QUESTION

À partir de quel niveau de gaspillage va-t-on transformer des budgets militaires pour satisfaire les besoins essentiels ou pour dédommager les victimes des opérations destructrices relevant des forces armées ?

17. LES HABITS NEUFS D'UNE INSÉCURITÉ VERTE

> « *Une société moderne montre son degré de civilisation à sa capacité à se fixer des limites.* »
>
> Cornelius Castoriadis

La marche forcée vers la militarisation (un facteur majeur d'insécurité) se poursuit, bien que le recours aux armes et la fabrication de systèmes d'armes à partir de l'extraction forcenée et anarchique des matières premières et minerais stratégiques ne peut :

- qu'accroître la prolifération d'États « fragiles » qui vont propager le chaos ambiant et accélérer la fracture sociale au niveau international entre les « have » et les « have not » ;
- qu'accroître la rivalité entre puissances prêtes à s'affronter pour s'accaparer la plus grande partie du butin ;
- qu'accélérer le processus de dérèglement climatique, qui constitue aussi l'un des facteurs majeurs de l'insécurité mondiale ;
- que rapprocher les dates d'épuisement des stocks, sachant que la consommation de matières premières à l'échelle mondiale devait doubler d'ici 2050.

L'environnement est l'angle mort de la diplomatie internationale, aujourd'hui comme il y a 50 ans. Au-delà du fait que la dimension environnementale de la paix est absente de la Charte de l'ONU, le décalage est manifeste si l'on compare les attributions du PNUE avec les autres agences onusiennes. D'où les initiatives en faveur d'une Organisation mondiale de l'environnement (OME). Elles sont présentées dès le lendemain du Sommet de Johannesburg en 2002. En 2004, la France anime une réflexion internationale pour la création d'une agence dotée de pouvoirs comparables à ceux de l'OMS ou de l'OMPI. En 2005, l'UE soutient le projet porté par le président Jacques Chirac mais les débats n'aboutissent pas. Une majorité a préféré oublier que dès le printemps 1989, l'entourage de M. Gorbatchev, dont son ministre E. Chevardnadze, préconisa la mise en place d'un « Conseil de sécurité environnemental ». Une occasion manquée ?

Il est regrettable que les menaces autour de l'extractivisme, dont ses débouchés militaires, soient moins appréhendées et médiatisées que celles liées à l'urgence climatique. Mais au-delà des regrets, il s'avère que les institutions internationales ne sont guère outillées pour jouer un rôle de modérateur ; ce sont les acteurs économiques et financiers qui procèdent dans l'opacité au dépeçage de territoires, quand bien même les richesses géologiques qu'elles recèlent appartiennent d'une certaine façon au patrimoine de l'humanité.

Alors que certaines instances de l'ONU sont le lieu de palabres sur le bien-fondé d'un code minier pour encadrer un jour les activités dans les eaux internationales, nous risquons de montrer aux générations futures que les conflits armés pour les ressources en Afrique sont un prélude à d'autres compétitions tout aussi guerrières et dévastatrices, sur d'autres territoires. Comme si un séquençage était déjà prévu : de l'Arctique aux abords de l'Antarctique – potentiellement à partir de la fin du moratoire en 2048 –, en passant par la mainmise sur certains corps célestes dans l'espace extra-atmosphérique avec main basse sur certaines terres rares dans les astéroïdes.

Les élites qui pilotent les institutions internationales semblent peu soucieuses d'accorder à la sécurité environnementale l'importance qu'elle mérite. Elles s'avèrent incapables de mettre en place des modalités pour freiner la prolifération d'activités qui empêchent de garantir un minimum de sécurité au plus grand nombre.

Pour de nouveaux ministères

Il ne suffira pas d'intégrer systématiquement des experts des enjeux environnementaux dans les équipes d'analystes des crises au sein des chancelleries et ministères de la Défense, comme le préconise le WWF dans son rapport « Soutenabilité, stabilité, sécurité », (ou la doctrine 3S) publié en 2017[63]. Il serait urgent de mettre en place à Paris ou Bruxelles un ministère capable d'insuffler une approche nouvelle des insécurités ; un ministère qui chapeaute à la fois ce qui relève de l'environnement, de la transition énergétique et stratégique… et du désarmement ; avec une conception de la « sécurité » qui dépasse les considérations purement militaires et qui inclut les aspects (écologiques et sociaux) relatifs à la survie de l'individu, de la société et des écosystèmes.

Cette institution pourrait cohabiter avec un ministère des Relations extérieures qui d'une part se charge de façonner de nouvelles priorités autour de la sécurité globale, en tandem avec une agence du développement durable (style AFD en France) et, d'autre part, lance des initiatives à l'échelle européenne en faveur de la sécurité humaine, un concept qui hiberne depuis quelques années.

En octobre 2018, un « ministère de la Paix » a été créé en Éthiopie (173e au classement IDH en 2018). C'est le premier ministère du genre sur le continent. En attendant qu'il imprime sa marche, essayons d'imaginer de nouveaux enseignements qui viendraient justifier l'utilité de pareil ministère.

63. Rapport rédigé par Antoine Meunier sous la direction de Pascal Canfin avec en résumé : « Pourquoi le fait de lutter contre le dérèglement climatique est un investissement dans la paix et la sécurité ».

Au programme, des jeunes pourraient être formés :

- à la construction de la paix ou *peace building* ;

- à l'art de la médiation de paix dans les conflits, comme cela se fait sur une période de 18 mois à l'École polytechnique de Zürich (ETH) ;

- à de nouvelles disciplines dont la consolidation environnementale de la paix ou *environmental peacebuilding*, qui constitue un champ de pratique et de recherche émergent. Cette discipline requiert la transformation des rapports entre les communautés et la modification des représentations individuelles et collectives à l'égard de la guerre, de la paix, de l'environnement et de façon plus générale à l'égard de la sécurité humaine[64].

Pour des « Casques verts » régionaux

Il ne serait pas inutile, eu égard aux risques d'insécurité développés ci-dessus, que soient recrutée une fraction de la jeunesse africaine pour constituer des bataillons de « Casques verts » chargés de veiller à la protection et à un usage modéré et approprié des ressources naturelles. L'idée de « Casques verts » a-t-elle un avenir ? « Des «Casques verts», fournissant une protection environnementale en période de guerre et dans les situations post-conflit, ne relèvent pas de l'utopie » scande le Finlandais Pekka Haavisto, qui a dirigé les projets d'évaluation du PNUE sur l'Afghanistan et sur le recours à l'uranium appauvri en Irak.

Certes, ce n'est pas utopique, mais c'est encore au stade du chantier en dépit des annonces ou promesses faites par telle ou telle personnalité du PNUE au fil des années. La première apparition du concept remonte à 1991, dans le cadre d'une commission dirigée alors par la diplomate suédoise Maj-Britt Theorin. Elle conçoit les « Casques verts » comme une force de réaction rapide en cas de catastrophes écologiques, des catastrophes dites naturelles et celles provoquées par des conflits.

Mais son plaidoyer, qui sera amplifié par d'autres voix écologiques (au Parlement européen par exemple), ne va pas permettre de concrétiser quoi que ce soit, et surtout pas dans une enceinte comme l'ONU, où l'inaction est le dénominateur commun et où une structure tel qu'un « Haut-Commissariat à l'environnement » relève du *wishful thinking*. Parmi les étapes à franchir, plutôt au niveau régional ou continental, il s'agit d'abord de réunir une volonté politique, donc des relais ; puis, mettre en place des capacités techniques dont des moyens financiers et humains adéquats.

64. Cf. Carius, A. (2006). Environmental Peacebuilding. Environmental Cooperation as an Instrument of Crisis Prevention and Peacebuilding: Conditions for Success and constraints. Berlin, Adelphi.

Pour financer les « Casques verts » ou « missions de paix »

Dans la mesure où toute opération de maintien de la paix chapeautée par l'Union africaine (UA) ne peut survivre sans un soutien extérieur, la question d'un financement africain pour résoudre des problèmes africains doit être posée. C'est ce que pense comme tant d'autres Cheik Tidiane Gadio, président de l'Institut panafricain de stratégie (IPS). Il s'agirait de constituer un fonds spécial pour la préservation des ressources à partir d'une réaffectation des dépenses militaires. Une initiative en faveur d'une taxation sur les armements mérite donc d'être exposée et débattue dans les enceintes appropriées, que ce soit pour taxer les ventes d'armes ou les transferts d'armement, ou mieux encore, les productions de certains systèmes d'armes. Ici encore l'idée n'est pas neuve : en 2001, Michel Camdessus, qui fut directeur-général du FMI de 1987 à 2000, propose « une taxe sur l'exportation des armes, qui serait beaucoup plus facile à mettre en œuvre que la taxe Tobin »[65]. D'autant plus qu'une proposition brésilienne de création et de financement d'un fonds contre la faim a été soumise lors du Sommet du G-8 à Evian et que le président Chirac y fait allusion dans sa conférence de presse le 1er juin 2003. En tout cas, il ne serait pas ridicule ou prématuré que certains États s'engagent à orienter une part de leurs dépenses militaires vers le financement de nouveaux projets sécurisants.

Pour un moratoire comme en Antarctique

L'Antarctique est désormais une « terre de sciences et réserve naturelle » jusqu'en 2048. Mais comment en est-on arrivé là ? Au début des négociations en vue du Traité sur l'Antarctique[66] qui sera signé en 1959, les non-alignés ont préféré que ce Traité soit régi par les Nations unies à travers « de nouvelles règles prévoyant entre autres la participation du «tiers-monde» au processus décisionnel et un système de partage équitable des bénéfices tirés de l'exploitation des ressources ». Ils ont toutefois fini par reconnaître que le Traité de l'Antarctique contenait des éléments positifs qu'il convenait de préserver, dont la dénucléarisation, la démilitarisation, le développement de la coopération scientifique et le gel temporaire ou définitif des contentieux territoriaux.

Certes, en raison de leur histoire, en raison de leurs richesses, les Africains ne peuvent transposer schématiquement ce qui se fait sur le continent des glaces. Mais il est bon de rappeler que ce Traité n'aurait pas vu le jour sans une volonté politique et que cette volonté politique n'a pas fait défaut pour les enjeux relatifs à l'Antarctique.

---

65. « L'ancien directeur général du FMI Michel Camdessus (comme d'autre part Laurent Fabius, ministre de l'Économie) propose une taxation des exportations d'armes. La faisabilité pratique d'une taxation des ventes d'armes est réelle puisque les trois principaux pays exportateurs d'armes (États-Unis, Grande-Bretagne et France) représentent à eux seuls plus de 70 % du marché mondial (90 % au niveau des pays du G8). En outre, depuis 1984, ces mêmes pays sont obligés de déclarer auprès des Nations unies les ventes d'armes lourdes, ce qui constitue une garantie quant à une bonne rentabilité de la taxation. ». La citation date de 2001. Voir : http://www.robert-schuman.eu/fr/syntheses/0018-taxe-tobin-des-intentions-aux-realites

66. Secrétariat du Traité sur l'Antarctique : https://www.ats.aq.

En effet, pour contrer un projet néo-zélandais brandi en 1988 en faveur de l'exploitation de ressources minérales dans la zone antarctique, le Premier ministre australien Robert Hawke et son collègue français Michel Rocard se sont alliés pour écarter tout projet minier. Ils ont misé sur le rejet des autres partenaires et ce pari fut payant puisque Washington, Pékin et Moscou n'ont pas émis d'objection à leur refus. C'est grâce à ces deux acteurs et à eux seuls que le Protocole de Madrid est entré en vigueur il y a 21 ans, en janvier 1998.

Le Traité de l'Antarctique de 1959, qui interdit toute activité minière du sous-sol et de prospection pétrolière avec un moratoire jusqu'en 2048 en vertu du Protocole de Madrid, est donc un modèle à cogiter. S'il est souhaitable de miser sur la volonté politique, celle-ci doit émaner du continent africain, pour déboucher sur traité international portant sur une limitation de l'exploitation des ressources minérales. Au bénéfice des générations futures ? Au bénéfice de tous les Africains, ici et maintenant.

***

LES RAPPORTS DU GRIP

2016/6 **Résumé du SIPRI Yearbook 2016 - Armements, désarmement et sécurité internationale**
Traduction GRIP, 32 p., gratuit

2016/7 **Rapport de forces au Haut-Karabakh Frictions, dissuasion et risque de déflagration**, Léo Gehin, 36 p., 6 €

2016/8 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes. Compendium 2016**, Luc Mampaey et Christophe Stiernon, 51 p. , 8 €

2016/9 **Crise nord-coréenne : diplomatie, menace nucléaire et défense antimissile,** Bruno Hellendorff et Thierry Kellner, 44 p. , 8 €

2016/10 **RDC : les enjeux du redécoupage territorial**. **Décentralisation, équilibres des pouvoirs, calculs électoraux et risques sécuritaires,** Michel Luntumbue, 28 p., 6€

2017/1 **Défense européenne : l'enjeu de la coopération structurée permanente,** Frédéric Mauro, 52 p, 8€

2017/1 **PESCO : European defence's last frontier**, Frédéric Mauro, 52 p., 8€

2017/2 **RDC : enjeux et portraits autour d'un enlisement électoral**, collectif, 64 p., 8€

2017/3 **Bosnie-Herzégovine, 25 ans plus tard, de la guerre à une difficile réconciliation**, Georges Berghezan, 60 p., 8€

2017/4 **Traité sur le commerce des armes, Le point sur les discussions et la mise en oeuvre par les États**, Léo Gehin et Cédric Poitevin, 28 p., 6€

2017/5 **Fonds européen de la défense - l'UE au secours de l'industrie**, Federico Santopinto, 32 p., 6€

2017/6 **Le remplacement des F-16 belges - Processus et enjeux**, Denis Jacqmin, 48 p., 8€

2017/7 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes - Compendium 2017**, SIPRI/GRIP, 52 p., 8€

2017/8 **Résumé du SIPRI Yearbook 2017 - Armements, désarmement et sécurité internationale**, Traduction GRIP, 28 p., gratuit.

2017/9 **La Turquie après le putsch manqué : reconfiguration accélérée de l'exercice du pouvoir,** Léo Géhin, 40 p., 6 €

2017/10 **La guerre oubliée du Yémen : impasse militaire, casse-tête politique et catastrophe humanitaire**, Lauriane Héau et Christophe Stiernon, 40 p., 8 €

2018/1 **Autonomie stratégique : le nouveau graal de la défense européenne**, Frédéric Mauro, 36 p., 6 €

2018/2 **L'industrie de défense ukrainienne : un pied en URSS, l''autre dans l'OTAN**, Denis Jacqmin, 36 p., 6 €

2018/3 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes. Compendium 2018**, Luc Mampaey, 52 p. , 8 €

2018/4 **Résumé du SIPRI Yearbook 2018 - Armements, désarmement et sécurité internationale**
Traduction GRIP, 32 p., gratuit

2018/5 **Le Brexit et la défense européenne**, Federico Santopinto,52 p., 8 €

2018/6 **Exportations d'armes au Maghreb : Quelle conformité avec la position commune?**, Maria Camello, 36 p., 6 €

2018/7 **La Chine après le «Printemps arabe» - Combler le vide ?**, Elena Aoun et Thierry Kellner, 60 p., 8 €

Abonnez-vous en quelques clics aux « Rapports du GRIP » : www.grip.org
10 numéros par an pour 70 € (frais de port inclus)

L'AFRIQUE DES MINERAIS STRATÉGIQUES : DU DÉTOURNEMENT DES RICHESSES À LA CULTURE DE LA GUERRE

La mondialisation telle que nous la connaissons aujourd'hui n'est pas sans conséquence sur l'émergence des facteurs d'insécurité qui dominent le paysage politique. Ces facteurs, au nombre de quatre, ont déjà été identifiés par les chercheurs du Oxford Research Group à Londres* : la compétition accrue pour les ressources, la militarisation globale, le changement climatique, et la marginalisation d'une large partie de la population mondiale.

Ces facteurs méritent non seulement d'être répertoriés, mais aussi additionnés. Ils sont tellement interconnectés qu'il serait inapproprié de les dissocier. Ce rapport développe la question de la compétition féroce pour l'accès aux ressources, en zoomant sur la situation qui prévaut sur le continent africain, un échantillon représentatif d'une situation qui se généralise. Cette course effrénée aux énergies fossiles et richesses minières mobilise les faiseurs de guerres, fait parler la poudre, donc contribue à la militarisation (2e facteur).

Cette militarisation – qui est une tendance lourde – tire profit de l'extraction des ressources, attise de nouvelles convoitises et accélère d'autant le dérèglement climatique (3e facteur), dont le chaos risque à son tour de déclencher l'intervention de forces armées. Ce « climate change » constitue à son tour un multiplicateur de menaces, en raison de l'interaction explosive entre super-extractivisme et crise climatique. Mais ces deux facteurs, sur fond de militarisation et d'exclusion, s'imbriquent aux deux autres. L'acharnement pour s'approprier les matières premières et minerais stratégiques par la violence des prédateurs appauvrit les démunis.

Pire encore, il accélère le processus de marginalisation d'une partie croissante des populations dans le monde, contribue à l'exclusion politico-économique (4e facteur), qui se manifeste à travers la prolifération des déplacés, des réfugiés (climatiques ou non) et d'États fragiles, dont 8 sur 12 se situent sur le continent africain. Ce « rideau de fer des inégalités », selon l'expression d'Amartya Sen**, suscite en ricochet des dérives militaristes, y compris les mesures contestables de sécurisation.



Chercheur associé au GRIP, **Ben Cramer** enseigne la géopolitique du développement durable et est l'auteur de quelques ouvrages dont « Guerre et paix... et écologie » aux éditions Y. Michel (2014). Il est l'auteur du blog https://www.athena21.org

GRIP

LES RAPPORTS DU GRIP
2018/8

ISBN978-2-87291-143-1
9 782872 911431